

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Commission de la sécurité publique

Étude publique du Rapport annuel 2010 du SPVM

Montréal, le 13 mai 2011 – La Commission de sécurité publique invite les citoyens de l'agglomération de Montréal à participer à l'étude publique du Rapport annuel 2010 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Innovateur, le rapport rend compte des actions du SPVM au quotidien et dévoile chronologiquement les principales réalisations de l'année 2010, une année de changement marquée par l'arrivée du nouveau chef de police, M. Marc Parent.

Du soutien aux employés et aux victimes du séisme survenu en Haïti au Plan directeur en matière de relations avec les citoyens, la gamme des actions est vaste et comprend, entre autres, la lutte à la criminalité, la mise en place d'une brigade urbaine, des campagnes ciblées en sécurité routière et des interventions en vue d'assurer une meilleure qualité de vie dans les quartiers centraux ainsi qu'un plan d'action en matière de violence conjugale et intrafamiliale. Autant de réalisations qui témoignent de la volonté du chef de police « *d'ancrer le SPVM dans sa communauté* » et d'accentuer le rapprochement avec les citoyens.

En participant à la séance publique, vous en apprendrez davantage sur l'ensemble des actions du SPVM et vous aurez la possibilité d'adresser à la commission vos questions et commentaires en rapport avec la prestation de services policiers sur le territoire de l'agglomération de Montréal. L'assemblée aura lieu :

Le jeudi 26 mai 2011, à 19 h
Hôtel de ville de Montréal, salle du conseil
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et commentaires du public ou déposer un mémoire peuvent s'inscrire à l'avance en communiquant avec la Direction du greffe au 514 872-3770. Il est également possible de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant la séance. Le rapport est disponible sur le portail du SPVM à l'adresse suivante www.spvm.qc.ca et des postes Internet aménagés dans les bibliothèques permettront aux citoyens ne disposant pas d'un ordinateur d'avoir accès à l'information. Pour connaître l'adresse et l'horaire de votre bibliothèque de quartier, composez le 3-1-1.

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La Commission de la sécurité publique est une commission permanente du conseil

d'agglomération. Son mandat consiste à étudier toute question touchant la sécurité publique et à faire au comité exécutif et au conseil les recommandations qu'elle juge appropriées. La commission est présidée par M. Claude Trudel, également membre du comité exécutif de la Ville et maire de l'arrondissement de Verdun. M. Réal Ménard, maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, est vice-président et les membres sont : M. Frantz Benjamin, conseiller de l'arrondissement de Villeray-St-Michel-Parc-Extension, Mme Susan Clarke, conseillère de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, M. Jean-Marc Gibeau, conseiller de l'arrondissement de Montréal-Nord, M. Robert L. Zambito, conseiller de l'arrondissement de Saint-Léonard et M. Samir Rizkalla, représentant du gouvernement du Québec.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions 514 872-3770